



DIRIGEANT D'ESMS

Directeur de structure, responsable ou assistant de secteur, ces professionnels concourent, chacun à son niveau, à l'organisation et la qualité des services au domicile d'un particulier.

Des métiers pluriels tournés vers les autres qui offrent de nombreuses opportunités professionnelles et de possibilités d'évolution. Les métiers du domicile se diversifient et évoluent rapidement et participent au dynamisme d'une filière qui recrute et innove au quotidien.

Les entreprises de Services à la Personne recrutent également des compétences très diversifiées : coordinatrice médico-sociale, logisticien, responsable RH, qualicien, commerciaux, juristes...

Directeur de structure

Le directeur de structure définit les axes stratégiques pour développer la structure et la qualité des services. Il fait connaître sa structure et les actions menées, initie des partenariats pertinents, notamment auprès des collectivités et de services publics en charge de l'action sociale.

Il anime les équipes d'encadrement, veille au respect du règlement et il est le garant de la qualité des services proposés. **Des compétences en termes d'analyse, de stratégie et de management sont nécessaires pour exercer ce niveau de responsabilité.**

Liste des certificats et diplômes

- Master et diplômes universitaires de niveau II et I ESMS
- Certificat d'aptitude aux fonctions de direction d'établissement ou de services d'intervention sociale (CAFDES)
- Directeur des établissements sanitaires et sociaux
- Directeur des structures d'actions sociales et médico-sociales et d'établissements de l'intervention sociale
- Manager de structures sanitaires et sociales
- Diplômes d'écoles de commerce et de gestion

Connaissances et compétences

- Élaborer un projet d'établissement ou de service en cohérence avec le projet de la personne morale gestionnaire et avec les besoins et attentes des usagers
- Organiser la stratégie de communication externe
- Initier et organiser les partenariats
- Piloter et mettre en œuvre le projet d'établissement ou de service et en être le garant
- Garantir l'exercice des droits et des libertés des usagers
- Apprécier les enjeux d'un projet en terme de prise de risque et de responsabilité
- Évaluer le projet d'établissement ou de service et développer la qualité des prestations
- Piloter la gestion administrative des ressources humaines
- Concevoir et accompagner la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Assurer le management des ressources humaines
- Élaborer et décider une politique de communication interne
- Élaborer et exécuter le budget de l'établissement ou du service
- Planifier et maîtriser la gestion budgétaire et financière pluriannuelle 3.3. Assurer la gestion logistique et immobilière
- Mener une politique de prévention et de gestion des risques
- Analyser l'environnement et ses acteurs
- Apporter une expertise technique à une problématique sanitaire ou sociale appliquée à une catégorie de public sur un territoire

